

IN°105

Magazine

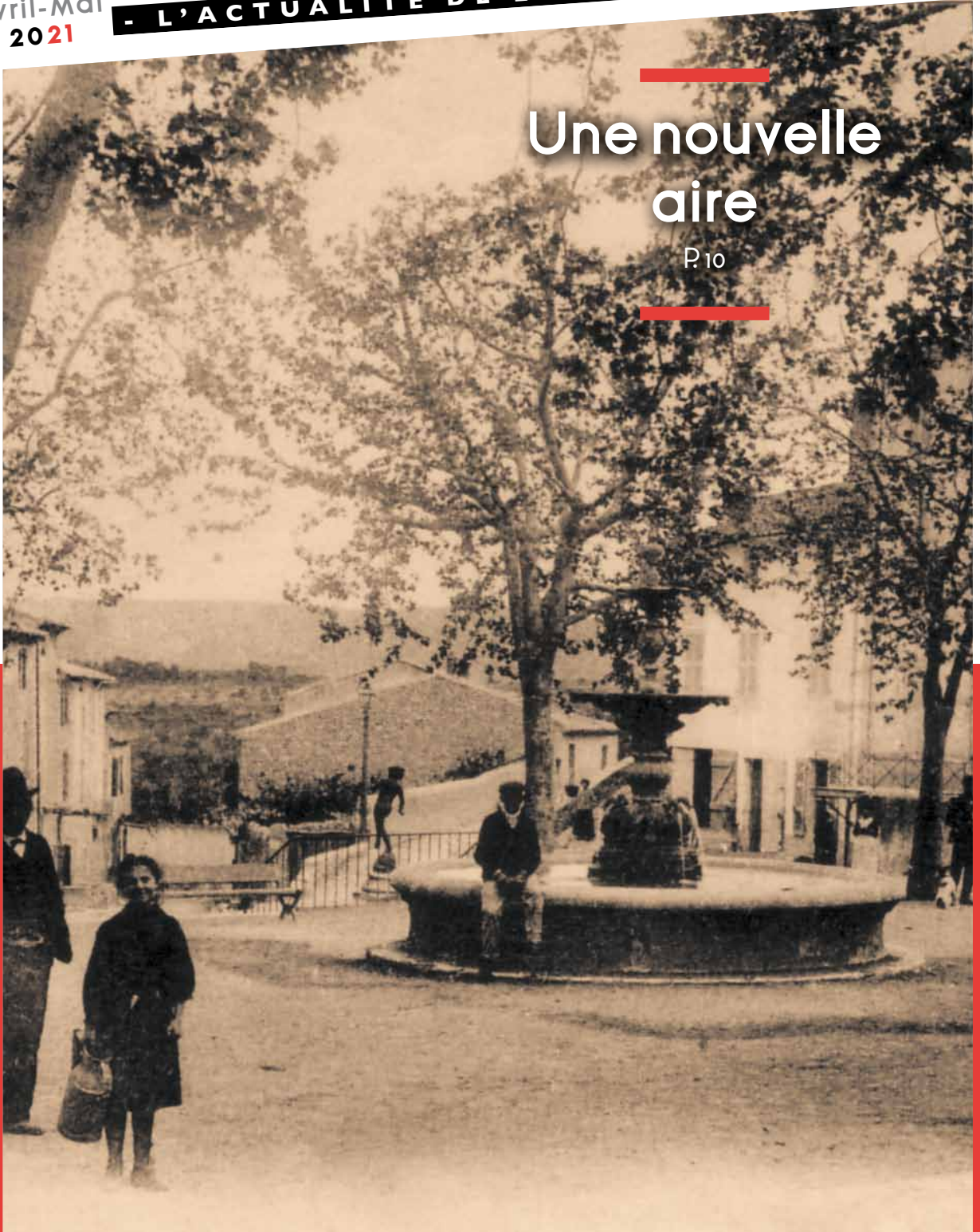
le VELAUXIEN

Avril-Mai
2021

- L'ACTUALITÉ DE LA VILLE DE VELAUX -

Une nouvelle aire

P.10



SOMMAIRE

Dans ce numéro



En bref

Brûlage dirigé sur le plateau de l'Arbois
Installation de distributeurs de sacs canins

Grand angle

Le budget 2021

Grand angle

Des travaux pour améliorer le cadre de vie

En action

Les petits Velauxiens à la découverte du goût

La culture à l'école

En action

Sécurité : le stationnement modifié

Associations

Une détermination à toute épreuve

ÉTAT CIVIL

> Naissances

Dans un souci de respect de la vie privée, les naissances sont désormais publiées sur demande écrite du ou des parents. Adressez un mail à etatcivil@mairie-de-velaux.fr ou un courrier (Service état civil – 997 avenue Jean Moulin) en indiquant l'objet de votre demande, le nom et prénom de l'enfant ainsi que sa date de naissance.

Jade SAINT-ETIENNE 24.03

> Décès

Louis VESCO 11.02
René MARTIN 14.02
Henriette QUILICI, veuve MOUREN 16.02
Yvonne TUCCI, veuve GRASSI 16.02
Gilberte QUARACINO, veuve VESCO 17.02
Lucienne DOMINGUEZ, veuve SCHINLE 22.02
Ludovic GIACOBETTI 24.02
Jean-Pierre MOURRE 27.02
Sandrine PORTÉ 4.03
Raymond BAUDRY 9.03
Julienne TRON, veuve DI TOMMASO 15.03

Serge MAGIS 26.03
Danièle LAMOURET, épouse GAY 3.04
Colette DEBREILLY, épouse HOLLEBECO 10.04

LE VELAUXIEN > N°105 / Avril-Mai 2021

Directeur de publication > Yannick Guérin
Comité de rédaction > Sélime Abdelmalek, Alice Hertoux
Conception graphique > Agence signe=temps
Impression > Imprimerie Rimbaud
Tirage > 4 500 exemplaires
Dépôt légal > Avril 2021



Yannick GUÉRIN
Maire de Velaux
Vice-président au conseil de territoire

À l'image de notre vie quotidienne sans cesse bouleversée, les conditions météorologiques de ce printemps le sont tout autant. J'ai d'ailleurs une pensée toute particulière pour nos agriculteurs, durement éprouvés par les intempéries.

Néanmoins, la vie de notre collectivité suit son cours, et le budget a été voté le 24 mars, à l'issue d'un travail considérable de l'ensemble des techniciens et de l'équipe municipale. Il entérine les pistes évoquées lors du Débat d'Orientations Budgétaires du mois de février et formalise les choix de notre équipe pour l'année à venir.

Ces derniers mois, nous avons œuvré à une réorganisation en profondeur des services de la ville et à l'établissement d'un budget cohérent et raisonnable. Des subventions allouées par différents partenaires institutionnels nous ont permis d'y inscrire de nombreux projets. Vous en découvrirez certains dans les pages de ce magazine.

Les signaux sont donc au vert pour aborder l'avenir avec optimisme certes, mais également avec raison : la préparation de la saison culturelle et des festivités d'été, le lancement de projets structurants comme ceux de la place Caire, de La Garenne, la réfection des éclairages publics ou de la voirie sont autant de dossiers sur lesquels nous travaillons chaque jour.

Ces projets que nous développons concernent l'ensemble des secteurs de la commune. Je pense notamment aux quartiers qui pouvaient se sentir quelque peu délaissés, comme la Colline.

Nous nous soucions également des bâtiments communaux, pour lesquels des études thermiques vont être conduites sous peu, en vue d'en planifier la rénovation. Même s'il nous faudra attendre encore quelques semaines avant de pouvoir nous retrouver lors de manifestations associatives, culturelles ou festives, nous sommes d'ores et déjà prêts à

Les signaux sont donc au vert pour aborder l'avenir avec optimisme certes, mais également avec raison

engager toutes les actions envisagées au rythme du retour à la normal que le gouvernement définira.

En attendant, les services de la ville demeurent ouverts et à votre écoute pour vos démarches, vos demandes ainsi que pour soutenir nos commerçants, nos plus jeunes et nos anciens, ou encore nos entreprises.

Je sais pouvoir compter sur la patience et la détermination de chacun d'entre vous dans le cadre de cette sortie de crise. Grâce aux efforts de tous, nous pourrions envisager un été serein et convivial à Velaux.



Voirie

REPRISE DE MARQUAGES AU SOL

Une entreprise a été mandatée par la commune afin de reprendre les marquages au sol de certaines voies publiques, dont les avenues Hélène Boucher et Louise Collet, les rues Pierre Loti et du Château d'If, ainsi que le parking et les abords du collège Roquepertuse, entre autres. Ces reprises de marquages devenaient nécessaires dans ces secteurs de la ville. Elles ont été achevées durant le mois de mars, pour la sécurité de toutes et tous.

Hommage

In Memoriam : disparition de Lucienne Schinlé

Personnalité affirmée, toujours de bonne humeur, Lucienne était l'une des nombreuses belles âmes de notre village. Cette ancienne fonctionnaire de la commune participait à la vie locale avec entrain et enthousiasme. Nombreux sont celles et ceux à qui elle va profondément manquer, notamment près de la place Caire où elle avait ses habitudes. La Ville de Velaux tient à adresser ses plus sincères condoléances à ses enfants, petits-enfants, arrière petits-enfants et à ses proches.

Citoyenneté

La Garenne : la réflexion sur le projet se poursuit

Au cours de la consultation citoyenne du 13 février et quelques semaines durant, de nombreux questionnaires ont été remplis par les Velauxiennes et les Velauxiens soucieux du devenir de la Garenne. Les dépôts ont été clôturés le 5 mars. La paysagiste en charge de ce dossier a analysé ces retours et le comité de pilotage a étudié et vérifié la faisabilité des suggestions émises par la population. Ce débriefing a débouché sur un comité technique



lundi 29 mars, qui a réuni techniciens, élus, et représentants de riverains, de parents d'élèves, et d'associations comme la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux, NDLR), d'associations comme les Velaux'Chiens, l'AREMS, ou Mon Village afin de poursuivre ensemble la réflexion sur ce sujet. Les pistes retenues sont présentées page 11.

Sécurité

Brûlage dirigé sur le plateau de l'Arbois

Les sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône (SDIS13) en collaboration avec de nombreux services (Office National des Forêts, Comité Communal Feux de Forêts pour ne citer qu'eux) ont effectué des opérations de brûlage dirigé le 18 mars dernier au lieu-dit « *Piémont du grand plateau de l'Arbois* », un secteur déjà parcouru à plusieurs reprises par des incendies (1982, 1995 et 2005).

L'objectif était principalement de diminuer la masse combustible (chêne kermès, argelas, bruyère, pins, etc.) sur les contreforts du plateau de l'Arbois.

Gabriel Germain, 1^{er} adjoint délégué à la sécurité, et Bruno Rousseau, conseiller municipal, étaient présents sur les lieux. Ils ont échangé avec les différents protagonistes de cette opération et se sont assurés de la bonne mise en œuvre de ce brûlage dirigé.



Civisme

INSTALLATION DE DISTRIBUTEURS DE SACS CANINS

La Ville poursuit le déploiement de distributeurs de sacs canins : après la pose des trois premiers l'an dernier (allées des baumes et de la Péraude, place du Bon Puits), quatre ont suivi en ce début d'année :

- >> Intersection rues Château d'If / Pierre Loti
- >> Intersection rues Rousseau / Curie
- >> Intersection rue République / route de Rognac

>> Près du beffroi, place Max Caire

Durant le mois de mai de nouveaux distributeurs seront installés sur l'avenue Hélène Boucher (à proximité de l'aire de jeu), et sur la zone engazonnée près de la gendarmerie sur l'avenue Antoinette de Beaucaire.

BON À SAVOIR

Ascension

SERVICES MUNICIPAUX

Fermeture des services municipaux les 13 et 14 mai 2021.

La carte nationale d'identité bientôt électronique

Un décret paru au Journal officiel du 14 mars renforce la sécurisation des cartes nationales d'identité et modifie les conditions de délivrance. La nouvelle carte, au format carte bancaire, comporte une puce électronique, hautement sécurisée, contenant une photo du visage du titulaire et ses empreintes digitales (excepté pour les mineurs de 12 ans). Elle est aussi équipée d'un cachet électronique visuel permettant une lecture automatique. Elle doit permettre de lutter contre la fraude et l'usurpation d'identité. D'abord déployée dans l'Oise, la carte électronique sera peu à peu étendue aux autres départements jusqu'au 2 août 2021. Aucune carte nationale d'identité à l'ancien format ne pourra être délivrée à partir de cette date mais, il est inutile de renouveler votre titre de manière anticipée s'il est encore valide.

Budget

LE POINT SUR LE BUDGET 2021

Aujourd'hui, plus que jamais, un maire se doit d'être un bon gestionnaire, bien entouré, qui saisit les opportunités de financement proposées par les collectivités partenaires.

Yannick Guerin

Le 24 mars, le Conseil municipal a voté le budget de la Ville pour l'année 2021. Ce vote a fait suite au débat d'orientations budgétaires (voir Le Velauxien N°104, pages 12 et 13) et à de très nombreuses réunions préparatoires incluant l'ensemble des élus délégués et des services.

Réalisé en interne, le diagnostic financier pour 2014/2020 dont la synthèse a été intégrée au ROB (Rapport d'Orientations Budgétaires) a permis de constater que la situation financière de la commune est saine. Cette dernière est cependant contrainte par un taux d'endettement élevé et des recettes de l'État en constante diminution.

Ce budget 2021 confirme les efforts réalisés par la municipalité pour conserver une situation budgétaire saine, en réduisant les dépenses de fonctionnement, sans augmenter le taux d'imposition, sans contracter d'emprunt supplémentaire, et en respectant les engagements du rapport d'orientation budgétaire.

L'excédent de fonctionnement reporté permettra de réaliser les investissements prévus cette année, notamment l'un des projets phares : la réhabilitation de la place Caire et du centre ancien (voir dossier travaux, pages 10 à 13).

Pour la suite du mandat, l'objectif est de continuer à travailler sur la maîtrise des dépenses et la réduction de la dette.

Pour réaliser les projets, il faudra de l'autofinancement, qui pourrait être issu de la vente d'une partie du patrimoine, en fonction des opportunités.

Composition du budget de la commune

PART FINANCIÈRE CONSACRÉE À CHAQUE SECTEUR SUR 100 EUROS



* Hors CCAS et Caisse des écoles

Le Budget 2021 de la Commune est de 21 586 624 €, dont :
 - 14 361 649 € en fonctionnement,
 - 7 224 975 en investissement.

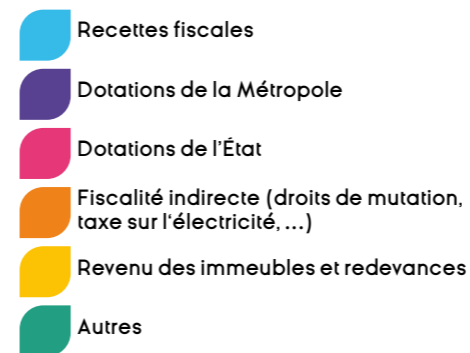
Retrouvez ci-dessous le détail des dépenses et des recettes réelles de fonctionnement. L'investissement sera évoqué au sein des pages 10 à 13.

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2021



* La loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain) définit des règles en termes de mixité sociale et d'urbanisme. Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à celles moins favorisées.

RÉPARTITION DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2021





Interviews : Yannick Guerin, maire de Velaux / Albert Marrel, adjoint délégué aux finances

Gestion de la crise sanitaire, fiscalité, mais aussi collaboration avec les collectivités partenaires : Yannick Guerin, maire de la commune, et Albert Marrel adjoint délégué aux finances, répondent aux questions du Velauxien.



>> Le Velauxien : la gestion de la pandémie a-t-elle dégradé la situation financière de la collectivité ?

>> Yannick Guerin :

Nous avons dû faire face à des achats indispensables,

comme les masques, le gel hydroalcoolique, ou encore à la mise en place d'un centre Covid et d'un centre de vaccination, même si nous avons limité les dépenses grâce à la mutualisation de ces structures avec les villes voisines. Je pense également à l'attribution de la prime aux fonctionnaires particulièrement mobilisés pendant la crise du printemps. Enfin, le contexte sanitaire a provoqué l'annulation ou la renégociation de prestations, autres sources d'économies pour la collectivité.

>> L. V. : pour compenser ces dépenses, pouvez-vous compter sur le soutien de l'État ?

>> Y.G. : L'État n'a pas été d'un grand soutien. J'en veux pour preuve son désengagement toujours

plus pesant, avec une DGF (Dotation Globale de Fonctionnement, NDLR) en baisse d'1,3 million d'€ sur la commune lors des six dernières années, ou encore les pénalités imposées par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain, NDLR). Les marges de manœuvres se réduisent peu à peu. Aujourd'hui, plus que jamais, un maire se doit d'être un bon gestionnaire, bien entouré, qui saisit les opportunités de financement proposées par les collectivités partenaires comme l'État via le plan de Relance, la Métropole ou la Région. Il est également primordial de collaborer étroitement avec le Conseil Départemental, afin de renégocier notre CDDA (Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement, NDLR). C'est ce que je m'évertue à mettre en œuvre chaque jour, afin de continuer à stabiliser notre budget tout en permettant la réalisation de projets. Ce qu'il est important de garder à l'esprit c'est qu'aujourd'hui, notre situation financière est saine. Nous savons où nous allons.



Aujourd'hui, notre situation financière est saine



Développement et d'Aménagement, NDLR). C'est ce que je m'évertue à mettre en œuvre chaque jour, afin de continuer à stabiliser notre budget tout en permettant la réalisation de projets. Ce qu'il est important de garder à l'esprit c'est qu'aujourd'hui, notre situation financière est saine. Nous savons où nous allons.



>> Le Velauxien : Un mot sur l'encours de la dette de la collectivité et la fiscalité ? Quelles sont les perspectives sur ce sujet ?

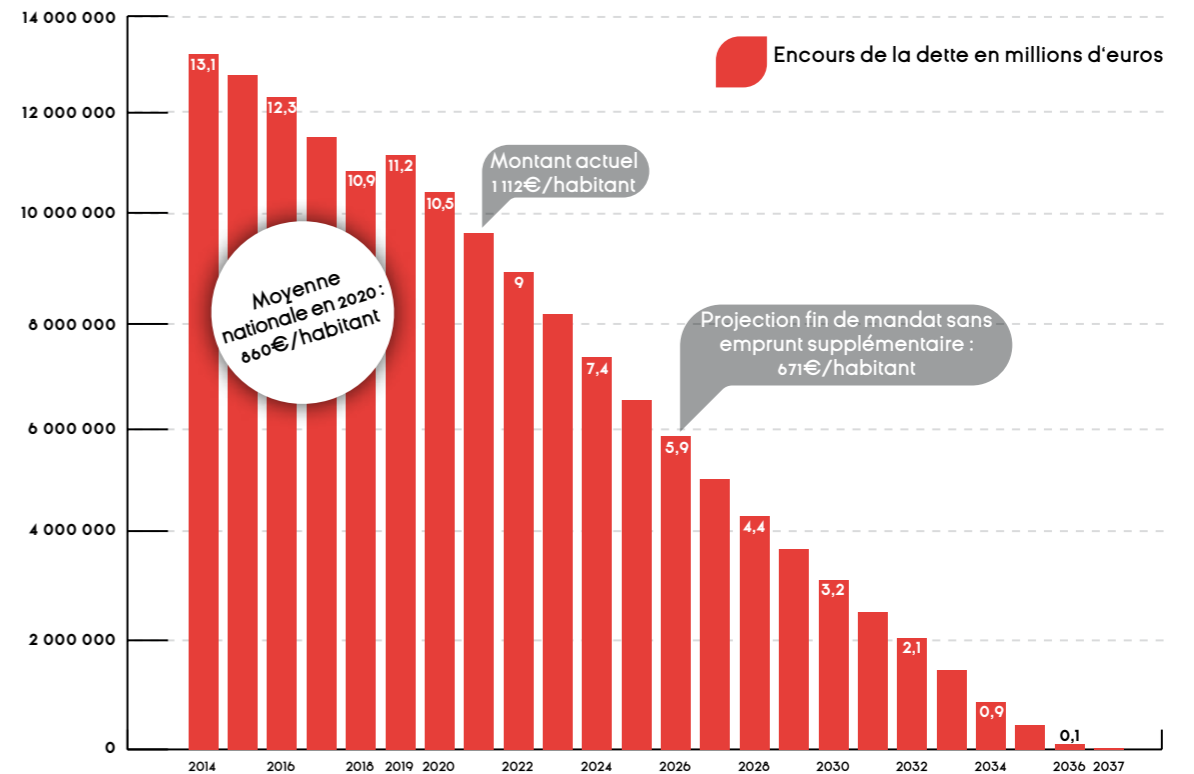
>> Albert Marrel : la Ville est endettée, c'est un fait. Cela est dû à des emprunts conséquents contractés il y a plus de dix

ans maintenant, notamment en 2009. Le montant de l'encours de la dette en 2020 est de 1 112 € par habitant, contre une moyenne nationale de 860 €, pour les communes de la même strate (5 à 10 000 habitants).

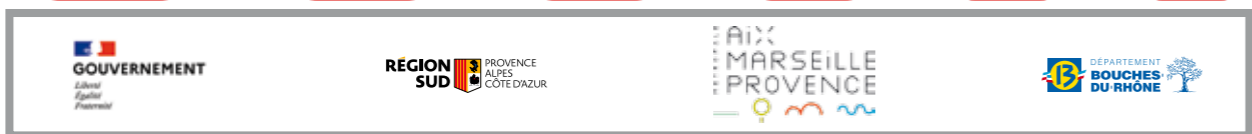
Cependant, grâce au travail rigoureux des services municipaux et de l'équipe en place, nos projections nous permettent d'estimer une dette estimée à 671 € par habitant en fin de mandat (2026) sous condition de ne pas contracter d'autres emprunts d'ici là (voir graphique ci-dessous, NDLR).

Il faut souligner la forte implication des services et des élus, tant dans la mise en œuvre du diagnostic financier que dans la gestion de leurs budgets. Celle-ci nous a permis de réaliser des économies, sans pour autant dégrader la qualité du service public. Par ailleurs, et cela nous tient particulièrement à cœur, notre fiscalité locale demeure stable. Aucune augmentation des impôts pour 2021. C'est un plus pour les ménages velauxiens, déjà fortement éprouvés par la situation que nous vivons toutes et tous quotidiennement.

PROJECTION DE L'ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE



ÉVOLUTION DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF) VERSÉE PAR L'ÉTAT À LA COMMUNE DE VELAUX DEPUIS 2015





Travaux

Des travaux pour améliorer le cadre de vie

Qu'il s'agisse de travaux courants comme les reprises de voirie, ou de chantiers structurants, à l'image de la réhabilitation de la place Caire, la Ville œuvre à l'entretien et à l'amélioration du cadre de vie des Velauxiens. Tour d'horizon des opérations qui concernent l'ensemble du territoire communal.

Réfection de voirie

Plusieurs travaux de reprise de voirie interviendront d'ici cet automne :

- **Chemin des Baumes** : la réfection en bicouche de ce petit chemin très dégradé, qui mène depuis la rue Thiers jusqu'au bois de la Garenne, est prévue au printemps.
- **Chemin de la Vérane** : il sera procédé à la reprise du talus et à la réfection de l'entrée du chemin en enrobé dans le courant du mois de juin.
- **Chemin du Moulin** : la partie de la chaussée située entre l'allée des Chaumes et l'avenue Paul Cézanne ainsi que les trottoirs délabrés voire manquants par endroits, vont être rénovés. Les travaux sont envisagés cet été.
- **Lotissement Le Parterre fleuri** : la voie d'accès depuis l'avenue Jules Andraud, très dégradée, fera l'objet d'un revêtement en bicouche cet automne.
- **Chemin de la Crau** : réfection en bicouche cet automne.
- **Chemin du Vallon du Duc** : les réparations de voirie et la réfection de la voie interviendront cet automne.

RECONFIGURATION DU RÉSEAU PLUVIAL

Deux chantiers sont programmés pour prévenir le phénomène de montée des eaux :

- **Chemin de la Joséphine** : la Ville prévoit la création d'un fossé le long de la voie afin d'assurer le guidage et l'évacuation des eaux de pluie dans ce secteur fréquemment inondé et dépourvu de réseau pluvial. Les travaux auront lieu au printemps.
- **Lotissement Les Olivades** : la première allée de ce lotissement est souvent en proie aux inondations ; l'opération consiste en l'augmentation des capacités du réseau de collecte des eaux pluviales. Les travaux sont prévus cet été en lien avec la Métropole.

Divers travaux de voirie sont prévus sur la commune ; comme l'augmentation du réseau de collecte des eaux pluviales du lotissement Les Olivades.

Entretien des vallats

La Commune a conduit cet hiver une vaste campagne d'entretien des vallats (La Verdrière, Les Espradeaux, Les Fourques, Les Vignes et Roquepertuse) dans le but de prévenir les phénomènes d'inondation. Outre cet aspect sécuritaire majeur, l'intérêt est double puisqu'il s'agit aussi de contrôler les dépôts sauvages et le bon fonctionnement de l'assainissement (la plupart des réseaux traversent les vallats). En 2021, la municipalité a doublé le budget alloué à ces travaux (15 000 €) confiés à une entreprise d'insertion sociale. Rappelons que « le lit des cours d'eau non domaniaux (c'est le cas de ceux précités) appartient aux propriétaires des deux rives », comme le prévoit le Code de l'environnement. Il appartient donc à chacun d'entretenir la rive bordant sa parcelle.



AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Deux secteurs sont particulièrement concernés cette année :

- **aux abords du stade René Reynier**, la haie de cyprès mourants et les clôtures vieillissantes vont être remplacées. Le chantier inclut également la réfection des stationnements avenue Paul Cézanne. Coût de l'opération : 120 000 € HT, financée à 70 % par le Plan de relance de l'économie du Département.
- **bois de la Garenne**. La commune a obtenu une subvention exceptionnelle d'aide à la reprise des investissements des entreprises pour un projet d'aménagement paysager. Si le caractère paysager des travaux prévus cette année est un critère incontournable, l'affectation précise du budget (120 000 € HT subventionnés à 70 % par le Plan de relance de l'économie du Département) dépendra du résultat de la concertation avec la population (lire ci-contre).

La Garenne : les pistes retenues



Les Velauxiens de 26 à 59 ans sont ceux qui ont majoritairement participé à la concertation conduite par la Ville dans le cadre du projet d'aménagement du bois de la Garenne ; suivis de près par les plus de 60 ans. Près de 90 % d'entre eux sont des usagers réguliers du lieu, pour des balades (à près de 25 % avec enfants) ou pour promener leur chien. La pratique sportive est très peu représentée.

Les participants plébiscitent la préservation du caractère naturel et de la quiétude du lieu ; son entretien régulier (débranchement, enlèvement des arbres morts, etc.) et sa sécurisation. Parmi les pistes retenues, il s'agira d'en faciliter l'accès (mise en place d'une signalétique, entrée valorisée, création de stationnement vélos, etc.), de proposer des aménagements ludiques, pédagogiques mais aussi pratiques (jardin sauvage de plantes collinaires typiques de la pinède provençale, nichoirs et hôtel à insectes, tables et bancs, fontaine à eau, etc.) et de mettre en valeur le panorama alentour grâce à une ouverture sur le paysage. Enfin, les animaux trouveront leur place dans un espace dédié et clôturé, discrètement aménagé au fond du bois.

> Plus d'informations sur les résultats de la concertation sur velaux.fr ou en scannant ce QR code





Sécurisation des cheminements piétons

Dans la continuité des travaux de sécurisation des piétons effectués aux abords du collège l'an dernier (réalisation d'un parvis, réfection des trottoirs, création d'une rampe PMR, etc.) et plus récemment, de la reprise de la signalisation horizontale des passages protégés, de nouveaux aménagements sont prévus :

- **Avenue Jean Pallet**, à l'intersection de l'allée Evariste Gallois : pose de barrières pour éviter les franchissements dangereux de l'avenue et création de plateaux ralentisseurs au niveau des deux traversées piétonnes adjacentes.
- **RD20**, après le passage sous la voie ferrée : création d'un sas intermédiaire sur le terreplein central pour sécuriser la traversée, pose de deux ralentisseurs au niveau des traversées, réfection du cheminement entre la RD20 et l'avenue Claude Debussy et création d'un cheminement accessibles aux personnes à mobilité réduite serpentant entre les oliviers.
- **Avenue Antoinette de Beaucaire**, au niveau de l'intersection avec l'avenue Claude Debussy : sécurisation de la traversée piétonne par la pose de barrières pour interdire la sortie de véhicules du parking.

QUARTIER DE LA COLLINE

Le **réseau d'éclairage public** du quartier a récemment connu des dysfonctionnements importants. Il fera, cette année, l'objet d'un programme de modernisation pour un montant de 84 830 € HT, financé à 70 % par un dossier de travaux de proximité.

Des aménagements de **sécurité routière** vont être engagés pour lutter contre la vitesse excessive :

- Instauration d'une zone 30 largement plébiscitée par les riverains. « Certains axes sont très fréquentés, notamment par des enfants, à pied ou en deux-roues » souligne le Maire, Yannick Guerin, « la réduction de la vitesse doit permettre à tous de partager l'espace public sereinement. »
- Création des trois paires de ralentisseurs sur les avenues du Maréchal Ney (une paire en partie haute et une en partie basse) et Toulouse Lautrec.



- Aménagement d'un îlot central à l'intersection de l'avenue Hector Berlioz et de l'allée Niccolo Paganini et d'un stop dans le sens descendant d'Hector Berlioz.



RÉHABILITATION DE LA PLACE CAIRE

Les travaux de requalification des bâtiments communaux démarrent ce mois-ci. Le cœur du projet consiste en l'installation d'un bar-restaurant pour redynamiser le centre ancien, ainsi que d'un second commerce dont la nature reste à déterminer. Les travaux s'élèvent à 2 368 882€ HT, financés à 70 % par le Contrat départemental de développement et d'aménagement, soit un reste à charge pour la Ville de 710 665 € HT.



Les commerces bordant la place restent ouverts durant toute la durée des travaux. Afin d'en faciliter l'accès, les emplacements en zone bleue demeurent également accessibles aux clients.



MAIS AUSSI...

D'autres chantiers sont inscrits au budget 2021. La Ville prévoit notamment la mise en place d'une liaison fibre optique entre les bâtiments communaux pour améliorer le fonctionnement des services et l'exploitation des images de vidéoprotection. Un déploiement qui permettra également de limiter les dysfonctionnements informatiques comme les difficultés d'accès au portail famille. S'agissant toujours des bâtiments communaux, des études thermiques vont être conduites afin d'identifier les édifices les plus énergivores en vue d'en planifier la rénovation dans les prochaines années. Des géomètres réalisent actuellement les relevés topographiques préalables à ces études. De son côté, la Commune recherche un financement auprès des partenaires.

Jeunesse



Les petits Velauxiens à la découverte du goût

Jamais à court d'idées pour proposer aux jeunes Velauxiennes et Velauxiens des activités ludiques et pédagogiques, l'équipe de LE&C a mis en place des ateliers " découverte des aliments " le mercredi, en partenariat avec les cantines municipales des groupes scolaires Jaurès et Giono. Et les enfants adorent !

Après les tests à l'aveugle, les enfants doivent reconnaître les aliments.

Découvrir les légumes qui composeront les plats du déjeuner, les râper/peler/éplucher, les goûter sous différentes formes (dans le respect des gestes barrières) et poser des questions à un(e) cuisinier(e) : voici la base de la nouvelle animation proposée depuis début mars par les animatrices et animateurs de LE&C Velaux. Le 10 mars justement, dans le réfectoire de l'école Jean Jaurès, des jeunes de CP ont (re)découvert courgettes, navets, et autres poivrons sous toutes les coutures ! Reconnaissance et étiquetage sous leur forme d'origine, découpe, ou encore tests à l'aveugle cuits ou crus (à l'aide de cuillères individuelles à usage unique), les enfants ont pu appréhender la découverte de ces légumes d'une autre manière que celle, traditionnelle, de l'assiette posée sur la table à midi.

DES ANIMATIONS LUDIQUES ET DIDACTIQUES

Les animateurs leur ont posé des questions relatives au goût et à la texture, les ont guidés lors de l'étape de reconstitution du repas du midi, ont évoqué la culture et la récolte des légumes, avant que Julien, cuisinier, ne réponde à leurs (très nombreuses) questions sur l'élaboration des plats. Ensuite, place à un point culturel, proposé par un animateur : d'où vient la pomme de terre ? Comment récolte-t-on le sel ? Un moment d'échange privilégié, qui nous rappelle que les enfants ne manquent absolument pas d'imagination...

Enfin, place à la préparation de la « restitution » : juste avant le déjeuner, les enfants présentent à leurs petits camarades le fruit de leurs découvertes du matin. Exposé, chant ou charade, libre à eux de décider de la manière dont ils expliqueront à leurs copains et copines le goût de l'oignon cru, l'élaboration de la salade composée ou encore l'origine du poivre. Ces ateliers ludiques et didactiques sont organisés les mercredis, et concernent tous les niveaux. Depuis le début du mandat, la collectivité, avec l'aide de ses partenaires, travaille sur l'éducation au goût afin de sensibiliser nos jeunes Velauxiens au mieux manger.



Julien, cuisinier, répond aux nombreuses questions des enfants.

Éducation



“ Au cœur de nos rêves ” dans les écoles de la ville !

Un merveilleux moment de rêve et de partage

Les écoles maternelles de Velaux ont accueilli le 1^{er} avril la compagnie “ Après la pluie... ”, qui a interprété son spectacle “ au cœur de nos rêves ”, une parenthèse onirique, tendre et émouvante à l'origine forte, qui donne à réfléchir.

Jouée au lendemain des annonces du président de la République, cette merveilleuse représentation, proposée par le pôle culturel a été une véritable bouffée d'oxygène pour les enfants, mais également pour les parents d'élèves et les instituteurs. Une parenthèse enchantée avant l'école à la maison et les vacances scolaires confinées.

Seules quelques classes ont pu profiter de ce moment de détente, contraintes sanitaires obligent. Mais d'un avis unanime, ce spectacle musical sur le thème des rêves, basé sur des textes d'enfants hospitalisés au service pédiatrique d'hémo-oncologie de la Timone, a permis à tout le monde de s'évader, artistes compris.

Deux écoles, deux ambiances

À Jaurès les classes de Céline Lambert (moyenne section, grande section) et Peggy Demoustier (grande section) ont assisté à une représentation au sein de l'école. Sages et captivés, les enfants ont été très à l'écoute de chaque parole, de chaque scène.

À Giono, sous le préau, l'ambiance était tout autre : les enfants ont beaucoup ri et applaudi la performance des artistes.

Ce spectacle est porté par des textes percutants qui, s'ils invitent à rêver en poèmes et en chansons, rappellent par leur origine la douleur et les espoirs de ces enfants hospitalisés. Il y a donc différents niveaux de lecture et de compréhension, pour un résultat identique : une belle émotion, qui donne à réfléchir sans en avoir l'air, pour les petits et les grands.

À l'issue de la représentation, un CD des chansons a été

offert à chaque école, pour perpétuer encore un peu plus la magie du spectacle.



Cette invitation colorée à l'évasion a ravi petits et grands

LA COMPAGNIE “ APRÈS LA PLUIE...”

Créée en 2006, la compagnie “ Après la Pluie... ” œuvre à améliorer, par la création artistique, le quotidien de vie des enfants hospitalisés atteints de cancer.

Toutes les semaines une équipe de comédiennes conteuses va à la rencontre des enfants du service d'hémo-oncologie de La Timone.

Au programme : lecture de contes, écriture, spectacles, accompagnement de l'enfant dans sa démarche de création. Ces actions se concrétisent chaque année par l'édition d'ouvrages offerts à tous lors d'un grand spectacle. Les ateliers “ À vous de conter ” permettent aux enfants, parents et soignants de partager autre chose que la maladie.

Pour en savoir plus : cie.apreslapluie.free.fr

Sécurité



Stationnement : modifications de la réglementation sur certains secteurs de la ville

La Ville a décidé de modifier la réglementation du stationnement sur certains secteurs du village, en vue de fluidifier la circulation des véhicules et de lutter contre le phénomène des voitures-ventouses. Le point sur ces mesures effectives depuis la mi-mars.

Stationnement sur l'avenue Hélène Boucher : la nécessité de rendre les trottoirs aux piétons

Depuis un moment déjà, certains automobilistes ont pris l'habitude de stationner sur les trottoirs de cette avenue.

Les véhicules ainsi garés gênaient le passage des piétons, principalement les personnes à mobilité réduite ou celles se déplaçant avec une poussette, les forçant à un dangereux détour sur la route. Cette pratique, jusqu'alors tolérée, n'est plus admise pour les raisons évoquées ci-dessus.

Quinze jours durant (du 1^{er} au 15 mars), la Police Municipale a été particulièrement vigilante au parcage sur cet axe passant de la commune.

Discussions avec les automobilistes, pose de tracts rappelant la législation en cas de non-respect des règles de stationnement en vigueur, les agents de la Police Municipale ont mis tout en œuvre pour

sensibiliser les administrés à l'absolue nécessité de cesser ce comportement inadapté aux règles du bien vivre ensemble.

Abords de la place Caire et centre ancien : retour des zones bleues pour fluidifier le stationnement

Depuis la suppression des zones bleues aux abords de la place Caire, il était parfois assez compliqué d'y trouver une place de parking. Certaines voitures-ventouses y restaient stationnées plusieurs heures, voire plusieurs jours, rendant notamment l'accès aux commerces relativement compliqué.

Après concertation avec les commerçants, et en anticipation des futurs travaux de la place Caire, la commune a donc décidé de rétablir les zones bleues dans les secteurs suivants à compter du lundi 22 mars :

- >> Place Caire ;
- >> Place de Verdun ;
- >> Avenue de la Gare (quatre places).

Là encore, une période de pédagogie et de sensibilisation a été mise en œuvre. Échanges de la Police Municipale avec les automobilistes sur place, pose de tracts sur les pare-brises des véhicules, communication sur le site internet de la ville et sur les réseaux sociaux, l'information signifiant ce retour des zones bleues a été diffusée au plus grand nombre. Concernant les modalités pratiques, le stationnement en zone bleue est autorisé pour une période d'1h30. Il est effectif du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, et le samedi de 8h30 à 13h.

Vous êtes en infraction si :

- >> Si vous ne disposez pas d'un disque de stationnement conforme ;
- >> Si votre disque de stationnement n'est pas convenablement réglé ou s'il n'est pas présent sur le pare-brise ;
- >> Si vous avez dépassé le temps qui vous était accordé.

De même, le stationnement sur les zébras de la rue Thiers, jusqu'alors toléré, ne l'est plus depuis le 22 mars.

La route de Rognac, quant à elle, n'est plus située en zone bleue. Un nouveau tracé permet à chacun de pouvoir se repérer.

CE QU'IL EN PENSE

Gabriel GERMAIN

Premier adjoint délégué à la Sécurité



Il était nécessaire de modifier la réglementation de stationnement sur ces secteurs de la ville. Les

Velauxiennes et les Velauxiens peuvent désormais trouver des places aux abords de la place Caire plus facilement pour faire leurs courses auprès de nos commerçants.

Quant à l'avenue Hélène Boucher, les trottoirs ainsi libérés permettent à toutes et tous de s'y déplacer sans problème.

Nous avons réellement tenu à ce que ces modifications soient précédées d'une période d'échanges et de sensibilisation, afin de laisser le temps à tout le monde de prendre connaissance de ces décisions et d'adapter son comportement en conséquence.



Bon à savoir



La commune a distribué gratuitement 5 000 disques de stationnement depuis 2018. Une nouvelle commande a été passée afin que vous puissiez récupérer un disque si nécessaire au sein des locaux de la Police

Municipale ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville aux horaires d'ouverture, dans la limite des stocks disponibles, et dans le respect des gestes barrières.



À la demande de riverains, des panneaux rappelant la priorité au véhicule montant ont été mis en place sur la Dévalade durant le mois de mars. D'autres actions de sécurisation de cette voie sont à l'étude.



Interdiction de rassemblements, protocole sanitaire strict, fermeture des gymnases, couvre-feu, etc., l'activité associative est bouleversée. Notre série de présentation d'associations qui ont su s'adapter à la crise pour proposer à ses adhérent(e)s des activités se poursuit, avec un zoom sur deux d'entre elles : handfauteuil TESC et l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Velaux.

Du sport pour les enfants avec le TESC

Depuis la rentrée de septembre, malgré les restrictions d'activités liées aux mesures sanitaires, le TESC (Tous Ensemble Sporting Club) a continué de proposer aux enfants des séances d'entraînement deux fois par mois, le samedi après-midi, d'abord au gymnase Centaro, puis temporairement au gymnase Albert Camus de Velaux depuis le déploiement du centre de vaccination à Coudoux. Les séances ont lieu dans le respect des gestes barrières et des limitations d'accès fixées par les autorités.

Ces entraînements sont en principe ouverts à tous les enfants de 6 à 16 ans qu'ils soient en situation de handicap ou valides. Malgré les restrictions d'accès liées à la crise sanitaire, des séances ont été maintenues pour une dizaine d'enfants en situation de handicap, pour leur plus grande joie, en attendant de pouvoir retrouver leurs camarades lors d'entraînements collectifs. Le contenu des entraînements et l'accès aux activités sont adaptés à la situation de chaque enfant. Si le handfauteuil est l'activité originelle du TESC, le club a diversifié son panel d'entraînements adaptés pour tous quelles que soient les difficultés physiques, en proposant notamment des activités multisports :

vélo, parcours en fauteuil sportif, boccia, tir à l'arc, badminton, etc.

Contact et renseignements :
Tous Ensemble Sporting Club – TESC
hand.tesc@gmail.com
06 25 13 78 75

Des rendez-vous pour donner son sang avec l'ADSBV et l'EFS

Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers... Les besoins en produits sanguins sont quotidiens et ont fortement augmenté au cours des quinze dernières années.

En France, les besoins pour soigner les malades nécessitent 10 000 dons de sang par jour. Le don de sang permet de soigner plus d'un million de malades chaque année en France ! Les besoins restent constants en cette période de crise sanitaire et le protocole a été complètement réadapté. Ainsi, l'EFS (Etablissement Français du Sang) et l'ADSBV (l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Velaux) ont maintenu l'ensemble de leurs collectes. La solution ? Une prise de rendez-vous en ligne via une plateforme dédiée, afin d'éviter au maximum les interactions sociales et les temps d'attente sur place. La prochaine collecte aura lieu vendredi 25 juin, de 15h à 19h30 à la Maison Pour Tous.

Rendez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr pour réserver votre créneau !

Expression POLITIQUE

Groupe d'opposition

VELAUX

en Avant

Ce mois d'avril verra peut-être enfin le démarrage des travaux de la Place Caire ou encore le dénouement de la Garenne. À ce sujet, nous répondrons à l'Aventure Citoyenne que nous ne faisons aucune attaque personnelle et encore moins de la désinformation. Nous informons les velauxiens, avec clarté et explications, en prenant le temps de vérifier préalablement nos sources avant de les relayer sur nos divers supports de communication : newsletter, site web, réseaux sociaux (notre page Facebook, Instagram). Nous sommes déçus que les retours négatifs exprimés par les riverains sur ce projet, amènent la majorité à jeter le discrédit sur notre groupe d'opposition. Nous ne sommes pas élus pour critiquer, seulement pour entendre et partager l'opinion des velauxiens, sans parti pris. Nous ne faisons pas que prôner la transparence et la communication ; nous les appliquons ! À de nombreuses reprises, la démocratie participative si fortement clamée par la majorité se retrouve compromise. En effet, les concertations devraient se faire en amont des prises de décisions. 60% des Velauxiens ont voté pour un nouveau Velaux, nous sommes vos voix. Retrouvez-nous sur notre site : www.velaux-en-avant.fr



Majorité municipale

VELAUX

l'Aventure Citoyenne

La culture joue un rôle fondamental dans nos vies. Elle est un bien commun essentiel pour notre liberté de penser, de nous émouvoir, de nous rencontrer. La parole poétique a permis aux artistes à travers les siècles de transmettre leur vision politique, culturelle ou spirituelle du monde, et de créer un véritable lien entre les cultures. Parce que nous sommes actuellement tous privés de cette relation à l'art et à la pensée nous partageons avec vous ce poème de Victor Hugo, ode au Printemps qui vient d'arriver.

Voici donc les longs jours, lumière, amour, délire !

Voici le printemps ! mars, avril au doux sourire,

Mai fleuri, juin brûlant, tous les beaux mois amis !

Les peupliers, au bord des fleuves endormis,

Se courbent mollement comme de grandes palmes ;

L'oiseau palpite au fond des bois tièdes et calmes ;

Il semble que tout rit, et que les arbres verts

Sont joyeux d'être ensemble et se disent des vers.

Le jour naît couronné d'une aube fraîche et tendre ;

Le soir est plein d'amour ; la nuit, on croit entendre,

À travers l'ombre immense et sous le ciel béni,

Quelque chose d'heureux chanter dans l'infini.

#jesuislaculture #musique #concert

#liberte #Patrimoine #origine

#espacenovavelaux



Groupe d'opposition

ENSEMBLE

avec passion

Depuis le début de cette mandature, nous proposons notre participation aux commissions menés par la Mairie, car nous pensons que cela reste le meilleur moyen de servir les velauxiens. Dans cette démarche, nous participons (règle légale) au CCAS, aux commissions d'appels d'offres, et chaque fois que c'est possible, nous manifestons notre souhait de prendre part aux réunions, et le confirmons par écrit. En particulier sur des domaines majeurs, PAEN, transitions, déplacements urbains, soutien économique et emploi. Or à ce jour nous n'avons pas été conviés aux réunions sur ces thèmes, dont nous ne maîtrisons pas les dates (ou alors il n'y a en a pas eu ?).

La dernière tribune de la majorité dans le velauxien relate une déception dont nous espérons qu'elle ne constituera pas un prétexte pour nous écarter.

« *L'harmonie c'est la conciliation des contraires et pas l'écrasement des différences* » Jean Cocteau.

Les élus d'opposition peuvent être bienveillants et constructifs, il n'en est pas moins vrai que leur rôle est d'apporter une parole contradictoire, pour assurer une diversité des avis, et de veiller à la régularité des opérations effectuées. Nous tenons à jouer pleinement ce rôle.





AIDONS-NOUS À GARDER NOS RUES PROPRES, RESPECTONS LES CONSIGNES

#6 LES DÉCHETS SENSIBLES

**Jetez les mouchoirs, essuie-tout,
gants et masques à usage unique
dans un sac plastique dédié et
résistant, fermé et conservé durant
24h avant d'être jeté dans la
poubelle des ordures ménagères**